

nisme existant entre les différentes sécrétions. « L'antagonisme des sécrétions, dit-il, existe aussi entre la peau et la membrane pulmonaire, car la suppression brusque de l'exhalation cutanée, par suite du refroidissement, suscite un flux muqueux dans les poumons comme elle suscite des diarrhées. » L'opinion de Trousseau au sujet de cet antagonisme entre les diverses sécrétions est erronée; ce qui est exact, c'est que la suppression des sueurs peut dans certains cas être le signal de l'apparition d'autres manifestations morbides; c'est ainsi que chez les arthritiques, si des sueurs abondantes et habituelles sont supprimées, peuvent survenir des douleurs articulaires ou musculaires; c'est qu'en effet l'excrétion sudorale est une voie d'élimination pour les toxines microbiennes ou pour certains produits de désassimilation cellulaire.

Lorsque cette voie est fermée, une partie des principes nuisibles reste dans la circulation et devient une cause d'auto-intoxication. Il est certain que les sueurs des phtisiques éliminent les produits provenant de la combustion des tissus et les toxines des micro-organismes qui pullulent au niveau des bronches; elles sont donc, à ce point de vue, salutaires.

Récemment M. Salter (*The Lancet*, 5 janvier 1898) a donné la confirmation du rôle joué par les sueurs des tuberculeux dans l'élimination des produits toxiques: ce médecin a constaté en effet que les sueurs de ces malades contiennent de la tuberculine. En injectant sous la peau de cobayes rendus tuberculeux 5 à 7 centimètres cubes de sueur provenant de phtisiques ayant une transpiration nocturne abondante, il a vu se produire chez les animaux en expérience la réaction caractéristique que l'on obtient sous l'influence de la tuberculine de Koch; l'injection des produits de la transpiration de personnes saines aux animaux tuberculés ne détermine pas cette réaction. Salter conclut qu'il est irrationnel de vouloir employer les médicaments antisudoraux. Suivant lui, il faudrait au contraire stimuler la fonction sudorale par des applications de flanelle chauffée, de boules d'eau chaude, etc....

Sans nier le rôle éliminateur des sueurs, nous devons constater qu'elles constituent un symptôme des plus pénibles et que l'on est parfois obligé de les modérer.

Le phtisique qui est atteint la nuit de sueurs abondantes ne doit pas trop se couvrir, ni user d'oreillers de plume. Chaque soir, avant de se mettre au lit, il fera sur tout le corps une *lotion avec de l'eau froide*, aiguisée ou non avec du vinaigre (H. Bennett, Hérard et Cornil, Peter).

La lotion sera suivie d'une *friction avec de l'alcool*.

Si les malades refusent la lotion froide, on peut se borner à frictionner le thorax avec :

Menthol . . . . .	2 grammes.
Acide salicylique. . . . .	4 —
Alcoolat de lavande. . . . .	200 —

On a encore proposé les applications d'un mélange de poudre de *tannoforme* et de *talc* (à parties égales).

La médication antithermique constitue l'un des meilleurs moyens de supprimer les sueurs, mais il faut compter plus sur l'action antithermique de la cure d'air et de repos que sur celle des médicaments internes proposés comme anti-

sudoraux : le plus employé est l'atropine, proposée pour la première fois en France par Vulpian. On donne le *sulfate neutre d'atropine*, à la dose d'un demi-milligramme pour une pilule, deux ou trois heures avant l'arrivée de la sueur, c'est-à-dire vers dix heures du soir, les premières sueurs se produisant en général vers une heure du matin. Il est rare qu'une seule pilule suffise à produire l'effet attendu : le malade est habituellement obligé d'en prendre deux ou trois dans la soirée : une toutes les deux heures. On a préconisé l'hyoscine à la même dose; mais elle est plus dangereuse à manier, tout en étant moins efficace.

L'*agaric blanc* a été recommandé par Andral, Trousseau, Peter; il s'emploie en poudre à la dose de 50 à 50 centigrammes que l'on prend en pilules, au moment du coucher; il est presque aussi actif que l'atropine, mais peut provoquer parfois la diarrhée :

Agaric blanc . . . . .	0 gr. 50
Phosphate de chaux. . . . .	0 gr. 50
Poudre d'opium . . . . .	0 gr. 02

Pour 1 cachet.

On emploie aussi l'acide agaricique dénommé à tort agaricine, aux doses de 0,005 à 0 gr. 02 :

Acide agaricique . . . . .	0 gr. 005
Poudre de Dover . . . . .	0 gr. 10

Pour 1 pilule, 1 à 2 le soir.

D'après M. Combemale, l'agaricine est un agent antisudoral d'action certaine, aussi bien contre les sueurs des phtisiques que dans tous les autres cas où il est nécessaire de supprimer les sueurs; ses effets ne s'accumulent pas et ne s'atténuent pas.

Le *phosphate tribasique de chaux*, à la dose de 5 à 6 grammes par jour, est aujourd'hui délaissé.

L'*ergot de seigle* et l'*ergotine* ont été recommandés par Dacosta, Tenneson, etc. On donne 1 gramme de poudre d'ergot de seigle le soir avant le sommeil, ou mieux encore une demi-heure avant l'apparition des sueurs. On renouvelle cette dose une ou deux heures après, s'il y a lieu. On doit continuer cette médication pendant trois jours de suite; l'effet thérapeutique se prolonge souvent pendant un ou deux septénaires. On peut remplacer la poudre d'ergot de seigle par une injection sous-cutanée d'ergotine.

Plusieurs des médicaments énumérés plus haut peuvent être associés; on peut formuler par exemple :

Poudre de belladone . . . . .	0 gr. 02
— d'agaric blanc. . . . .	0 gr. 10
— d'ergot de seigle. . . . .	0 gr. 15
Acide camphorique. . . . .	0 gr. 50

Pour 1 cachet. 2 le soir.

Bien d'autres médicaments encore ont été préconisés : le *tannin* à la dose de 50 centigrammes à un gramme, en pilules; l'*oxyde de zinc* associé ou non